

DE NOUVEAUX LIENS POUR **CHANGER DEMAIN**

L'ESSENTIEL 2023

NOTRE RAISON D'ÊTRE
DE PROJET EN PROJET,
NOUS CONTRIBUONS À
L'ÉMERGENCE DE MODÈLES
ÉCONOMIQUES VERTUEUX
AU SEIN DES TERRITOIRES.



ÉDITO

En mai 2022, notre groupe, le Crédit Mutuel Arkéa, est devenu une société à mission, mettant ainsi officiellement l'ensemble de ses activités au service d'objectifs sociaux et environnementaux en cohérence avec les enjeux de la finance durable.

En droite ligne, le directoire d'Arkéa Crédit Bail fait évoluer son modèle d'affaires pour proposer de nouvelles offres qui donnent encore plus de sens à nos activités. Pour cela, nos équipes sont totalement impliquées et engagées dans cette volonté d'accompagner les transitions environnementales et sociétales de nos clients dans l'ensemble des territoires.

Si cette dynamique de groupe nous offre une formidable oxygénation, nous sommes également fiers d'être reconnus par nos clients pour notre ouverture d'esprit, notre agilité et notre audace, ces valeurs qui constituent l'identité d'Arkéa Crédit Bail depuis trois décennies. Plus que jamais, nous souhaitons revendiquer notre force d'actions et devenir au sein du groupe Crédit Mutuel Arkéa un véritable instigateur de solutions innovantes, pour soutenir l'économie d'aujourd'hui et de demain en contribuant à l'émergence de modèles économiques vertueux au sein des territoires.



JEAN-LUC BRUNAT
PRÉSIDENT DU DIRECTOIRE

ARKÉA CRÉDIT BAIL

EXPERT EN FINANCEMENT LOCATIF DEPUIS 1992

Arkéa Crédit Bail est la filiale du Groupe Crédit Mutuel Arkéa spécialisée dans le financement locatif. Depuis plus de 30 ans, nous proposons aux professionnels, entreprises et institutionnels des solutions bien pensées pour financer leurs investissements matériels et immobiliers.

Nous finançons au quotidien des véhicules utilitaires, du matériel agricole, des engins de chantier et des équipements industriels et nous élaborons des solutions sur-mesure pour la construction ou l'achat de bureaux, d'entrepôts, d'hôtels, de commerces, d'établissements de santé ou de dispositifs de production d'énergie renouvelable. Nous mettons notre expertise au service de chaque projet pour vous proposer des plans de financement au plus près de vos besoins.

EN 2023, 6 600 CLIENTS NOUS ONT FAIT CONFIANCE, ET 95%* SE SONT DÉCLARÉS SATISFAITS !

NOTRE GOUVERNANCE

Arkéa Crédit Bail est une société par actions simplifiée dotée d'un directoire et d'un conseil de surveillance composé d'administrateurs issus des caisses du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest.



Jean-Luc BRUNAT
Président
du directoire



Marie COLIN
Membre du directoire en
charge des fonctions support



Rémi DELAPRÉE
Membre du directoire
en charge du commercial
et du développement

* Source : baromètre de satisfaction réalisé auprès de nos clients en 2022

NOS PARTENAIRES



Banques territoriales et coopératives, les fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest accompagnent plus de 2 millions de clients sociétaires avec une gamme complète de produits et services bancaires, financiers, patrimoniaux et d'assurances.

À travers ses 21 centres d'affaires, Arkéa Banque Entreprises et Institutionnels est la banque commerciale chargée d'accompagner les acteurs du développement économique local : entreprises, collectivités locales et institutionnels, acteurs de la chaîne de l'immobilier et du logement.

Nous collaborons aussi avec des partenaires prescripteurs, parmi lesquels des vendeurs de matériels ou des spécialistes de la location financière.

705 millions €

de production en 2022

51% en biens d'équipements,

49% en biens immobiliers

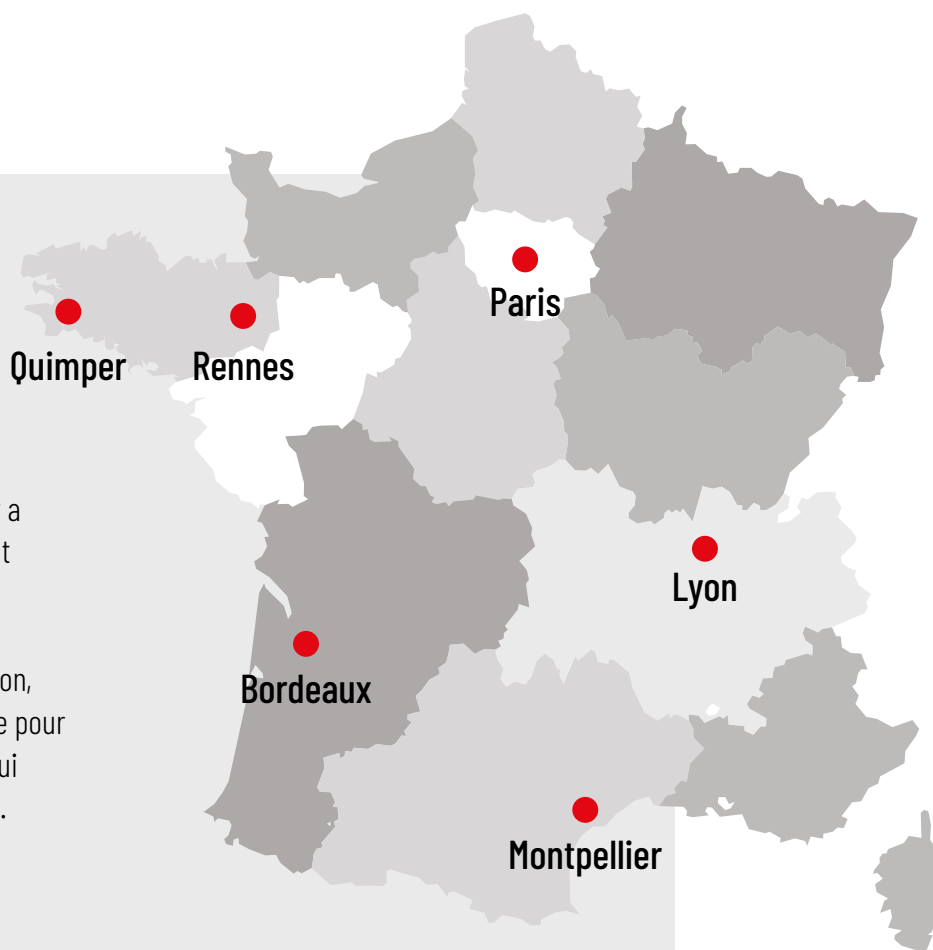
2,3 milliards €

d'encours en 2023

NOS IMPLANTATIONS

Si notre groupe est né en Bretagne il y a plus d'un siècle, nos équipes rayonnent aujourd'hui dans toute la France.

Aux côtés de nos réseaux de distribution, nos experts apportent leur savoir-faire pour tous vos projets et notamment ceux qui nécessitent une approche sur-mesure.



LE CRÉDIT BAIL MOBILIER & LA LOCATION FINANCIÈRE



Arkéa Crédit Bail propose une gamme complète de solutions pour financer les investissements de matériels tels que les véhicules industriels, les utilitaires légers ou le matériel pour l'industrie et le bâtiment.

En **crédit-bail**, le bien peut être acquis au terme du contrat en payant la valeur résiduelle définie lors de la signature.

Axée sur l'usage, **la location financière** repose quant à elle sur la restitution du bien au fournisseur à la fin de la période d'utilisation.

80 000 €

montant moyen des
projets financés

6 200

clients

1 milliard €

d'encours



Véhicules industriels | Véhicules légers | Équipements industriels | Équipements travaux publics | Avions & hélicoptères | Bateaux | Matériel agricole | Équipements pour le tourisme et l'hôtellerie | Manutention & levage | Matériel médical | Matériel pour le commerce et l'artisanat | IC & bureautique | Art graphique | Solution de production d'énergies propres

VOUS SOUHAITEZ FAIRE L'ACQUISITION D'UN BIEN MATÉRIEL POUR DÉVELOPPER VOTRE ACTIVITÉ ?

Quels que soient la forme juridique et le secteur d'activité de votre entreprise, vous pouvez faire une demande de financement en crédit-bail afin d'étaler vos paiements sur plusieurs mensualités.

1

48 heures après votre demande, vous obtenez notre réponse. Si votre dossier est accepté, nous vous proposons un contrat adapté au bien à financer pour une durée de 3 à 10 ans et une option d'achat à l'issue de la période. Les loyers sont adaptés à votre activité : constants, dégressifs ou saisonnalisés. Dès le contrat signé, nous achetons le bien.

2

Pendant toute la durée du contrat, vous remboursez les loyers, tandis que nous restons propriétaires du bien.

3

Au terme du contrat, vous pouvez décider de racheter le bien pour le montant défini dans le contrat ou bien nous le restituer. C'est à vous de choisir !

LA VALEUR RÉSIDUELLE

Elle correspond à la valeur du bien à la fin du contrat. C'est le montant que vous devez payer pour acquérir le bien et en devenir propriétaire. Cette valeur est déterminée dès la signature du contrat.

BESOIN D'UN PLAN DE FINANCEMENT SUR-MESURE ?

Pour les projets complexes, nos experts sont à votre disposition pour établir des plans de financement adaptés au cycle économique de votre entreprise, aux caractéristiques spécifiques du matériel ou encore à son utilisation. Après vous avoir rencontré et avoir analysé votre dossier, ils sauront vous proposer des montages financiers qui vous permettront d'optimiser votre trésorerie tout en ayant l'assurance de pouvoir acquérir le bien à un tarif intéressant en fin de contrat.

UNE SOLUTION AVANTAGEUSE FISCALEMENT

Comparé aux solutions d'autofinancement et de crédits à moyen terme, le crédit-bail mobilier permet de déduire fiscalement des loyers en charges d'exploitation. Ceux-ci peuvent, en fonction du bien financé et de ses conditions d'utilisation, bénéficier d'un rythme d'étalement accéléré par rapport à un amortissement en cas d'acquisition. **Au quotidien, il vous permet aussi d'optimiser votre trésorerie car il permet de répartir la charge de TVA sur toute la durée du financement.** Enfin, si vous êtes imposé dans la catégorie des bénéficiaires non commerciaux, un financement en fin d'année d'un bien pour lequel un premier loyer majoré est possible vous permet de réduire le résultat fiscal de l'année en cours.

LE CRÉDIT BAIL IMMOBILIER

Quel que soit votre projet, nos experts immobiliers sont à vos côtés pour imaginer des solutions sur-mesure afin de vous apporter de la souplesse de financement à chaque étape.

Le crédit-bail immobilier permet d'anticiper la déductibilité fiscale de l'investissement immobilier au travers des loyers dont le rythme d'étalement est souvent plus court qu'un amortissement en cas d'acquisition.

Ainsi, le crédit-bail immobilier permet de déduire fiscalement davantage de charges d'exploitation pendant la durée du crédit-bail (à l'exception de la fraction correspondant à la valeur initiale du terrain reportée en fin de contrat), le rattrapage ne s'opérant qu'au moment de la levée d'option d'achat.

3 millions €

Montant moyen des projets financés
(800 000 € minimum)

400 clients

1,21 milliard €*

d'encours représentant
408 immeubles sur plus de 7 millions
de mètres carrés

*Chiffres au 31/12/2022



Bureaux | Locaux commerciaux
Centres hospitaliers | Locaux industriels | Locaux de santé



À Nanterre, le site de l'ancienne école d'architecture est en passe de devenir, dès 2025, un campus dernière génération et une école 4.0 ouverte sur un immense parc. Bioclimatique et résolument évolutif, le Pôle Léonard de Vinci a été financé par un pool bancaire comprenant Arkéa Crédit Bail, qui participe ainsi activement à la transformation durable de l'ouest parisien.

COMMENT FAIRE CONSTRUIRE UN BÂTIMENT À USAGE PROFESSIONNEL AVEC UN CRÉDIT-BAIL ?

- **Vous choisissez le terrain** et vous supervisez l'architecture et la maîtrise d'ouvrage du projet.
- **Dès l'obtention du permis de construire** purgé du recours des tiers, Arkéa Crédit bail s'occupe de tout. Nous achetons le terrain et nous finançons la construction du bâtiment au fur et à mesure de l'avancement des travaux.
- **Une délégation de maîtrise d'ouvrage vous est consentie** dans le contrat de crédit-bail pour vous permettre de réaliser, sous votre responsabilité, le bâtiment. Vous choisissez ainsi librement les intervenants dans la construction (entreprises de bâtiment, bureaux d'études, maîtres d'œuvre, bureau de contrôle ...). Vous suivez le déroulement des travaux, réceptionnez le bâtiment et effectuez toutes démarches pour la bonne réalisation de la construction.
- **Pendant la période de construction**, les décaissements que nous effectuons font l'objet de la perception d'intérêts intercalaires appelés « pré-loyers ».
- **Une fois l'immeuble achevé**, vous commencez à rembourser les loyers du contrat de crédit-bail pendant la période définie (entre 12 et 15 ans).
- **Au terme du contrat**, vous pouvez racheter le bâtiment au montant de sa valeur résiduelle.

NOS ENGAGEMENTS



En tant que filiale d'un groupe mutualiste engagé de longue date dans la finance durable - le Crédit Mutuel Arkéa - nous accompagnons l'émergence de modèles économiques vertueux. Tout en restant au plus proche de la réalité des entreprises, nos équipes de terrain sont sensibilisées aux enjeux des transitions environnementales et sociétales de nos clients.

UN RÉSEAU D'EXPERTS

Les équipes d'Arkéa Crédit Bail travaillent en étroite collaboration avec les experts ESG de la **Direction de la transition environnementale d'Arkéa Banque Entreprises & Institutionnels** afin de pouvoir apporter des conseils techniques sur les dossiers qui nécessitent une approche pluridisciplinaire. Au-delà d'une solution bancaire traditionnelle, cet accompagnement global permet de conseiller efficacement nos clients sur l'ensemble de leurs sujets ESG et de dialoguer avec toutes les parties prenantes de la transition territoriale.

En parallèle, nos collaborateurs contribuent à des **groupes de travail transverses du Crédit Mutuel Arkéa** afin de développer leurs compétences en matière de finance durable.

NOUS ACCOMPAGNONS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES TERRITOIRES

Arkéa Crédit Bail maîtrise le financement d'unités de production d'énergie propre (méthanisation, cogénération, photovoltaïque et éolien). Depuis 2015, nous avons accompagné l'installation de 50 cogénérations en Bretagne et dans le sud-ouest, représentant 92 millions d'euros de financement.

En 2022, nos activités de financement dans ces domaines ont triplé. **Nous avons pour ambition qu'elles représentent plus de 10 % de notre production en crédit-bail mobilier d'ici 2024.**



NOUS SOUTENONS L'ÉCONOMIE BLEUE

Le Crédit Mutuel Arkéa a mis en place une filière maritime destinée à accompagner le verdissement des ports, la production d'énergies renouvelables ou encore l'éco-conception des flottes. Au sein de cette filière, Arkéa Crédit Bail est un **acteur majeur du financement de la course au large** grâce à une solution de crédit-bail spécifique au marché dynamique des bateaux de course Imoca. Nous finançons également des **grues portuaires** et des engins de manutention de marchandises dans les ports.

NOUS ENCOURAGEONS L'UTILISATION DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUES

Arkea Crédit Bail a, par exemple, financé une usine de 6 000 m² à l'aéroport de Paris Vatry (77) dédiée à la fabrication de panneaux en **béton de miscanthus**, un matériau isolant biosourcé.



NOUS FAVORISONS LA DÉCARBONATION DU SECTEUR DU TRANSPORT ROUTIER

Arkéa Crédit Bail accompagne ses clients dans la mutation de leur flotte de véhicules thermiques vers des véhicules à moindre émission de CO₂. Ainsi, Rétrofit, motorisations biogaz ou bien électriques, sont des solutions que nous proposons de financer et qui s'adressent à nos clients transporteurs de marchandises ou de personnes. **En ce qui concerne les véhicules de tourisme, plus de 40 % de nos financements concernent des modèles électriques et hybrides.** Et naturellement, nous sommes engagés dans la décarbonation de la flotte d'automobiles du groupe Crédit Mutuel Arkéa en installant par exemple des bornes électriques de recharge au domicile des collaborateurs bénéficiant de voitures de fonction.



LE RÉTROFIT

Il consiste à ajouter, modifier ou restaurer des fonctions technologiques dans des systèmes vieillissants. Il s'agit de remplacer des pièces obsolètes ou usées par des pièces neuves tout en maintenant la configuration de l'appareil. Le rétrofit électrique consiste à retirer le moteur thermique ainsi que le réservoir du véhicule et à les remplacer par un moteur électrique.

NOUS ŒUVRONS À LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS



Arkéa Crédit Bail accompagne ses clients immobiliers dans la mise en œuvre du décret tertiaire en finançant leurs travaux de rénovation énergétique.

NOUS SOUTENONS LE TISSU ASSOCIATIF LOCAL

Nous accompagnons les investissements des associations en matériels mobilier et immobilier. Dans les territoires du Crédit Mutuel de Bretagne et du Crédit Mutuel du Sud-Ouest, nous soutenons concrètement les associations locales en leur faisant bénéficier de la gratuité des frais de dossiers. Pour aller plus loin, nous menons aussi des actions de mécénat en leur faisant des dons réguliers.



NOUS FAISONS ÉVOLUER NOS OFFRES ET NOS MÉTIERS

Nouvelles technologies, émergence de nouveaux matériels, développement de l'économie circulaire et de la fonctionnalité, contexte environnemental et sociétal sont autant d'opportunités pour Arkéa Crédit Bail d'être acteur des transitions en proposant de nouvelles offres qui s'inscrivent dans des modèles économiques vertueux.



UNE DÉMARCHE EXEMPLAIRE

En 2022, l'agence de notation indépendante extra financière Ethifinance a noté l'évolution de nos pratiques environnementales, sociales et de bonne gouvernance (ESG). Nous avons obtenu la note de 80/100, ce qui nous situe 14 points au dessus de la moyenne des autres organismes du secteur des services financiers, et marque une progression de +17% par rapport à 2021.

UNE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE DE 330 000 €

En 2021, le Crédit Mutuel Arkéa était la première banque française à proposer une méthodologie de mesure en euros de ses impacts extra-financiers, démontrant ainsi son engagement au service de son impact positif.

Chez Arkéa Crédit Bail, notre performance extra-financière représente 330 000 euros pour 1 million de financement. Elle se calcule en mesurant, puis en convertissant en euros les impacts positifs et négatifs de nos activités de financement. Cela nous permet de valoriser concrètement notre impact sur la société et l'environnement en termes de créations d'emplois, de développement des énergies propres et de soutien à l'économie circulaire.

LE GROUPE CRÉDIT MUTUEL ARKÉA

Le groupe Crédit Mutuel Arkéa figure parmi les tout premiers établissements de bancassurance français. Son siège est situé en Bretagne, il réunit les réseaux de Crédit Mutuel de Bretagne et du Sud-Ouest, ainsi qu'une quarantaine de filiales spécialisées qui couvrent tous les métiers de la sphère financière.

Ambitieux, le Crédit Mutuel Arkéa a adopté en 2022 **le statut d'entreprise à mission**. Dans la loi PACTE de 2019, cela correspond au niveau d'engagement le plus exigeant en termes de responsabilité environnementale et sociétale.

LA RAISON D'ÊTRE DU GROUPE

« Nous voulons être acteur d'un monde qui se conçoit sur le long terme et prend en compte les grands enjeux sociétaux et environnementaux de notre planète pour les prochaines générations. Nous y contribuons en pratiquant une finance au service des territoires et de leurs acteurs, qui s'inscrit dans la durée et aide chacun à se réaliser.

À cette fin, nous avons fait le choix d'être une banque coopérative et collaborative qui favorise un partage équilibré de la valeur avec ses sociétaires, clients, salariés, partenaires et territoires.

Une entreprise solidaire, éthique, et inclusive, qui est attentive au respect de son environnement.

Au quotidien, nous développons, en collaboration avec nos parties prenantes, des solutions innovantes pour accompagner nos sociétaires et clients dans leurs projets de vie et répondre à leurs aspirations. »

5,1 de sociétaires
et clients
millions

11 100 collaborateurs

189,1 de total
de bilan
milliards €

155 d'encours
d'épargne
milliards €

81,9 d'encours
de crédits
milliards €

859,5 de production de crédits
dédiés à la transition
environnementale de
nos clients, partout en
France, en 2022
millions €

9,4 de performance
extra-financière
milliards €

Crédit Mutuel ARKEA

MARCHÉ DES PARTICULIERS ET DES PROFESSIONNELS



Financo



kengo.bzh

MARCHÉ DES ENTREPRISES ET DES INSTITUTIONNELS



FABRICATION DE PRODUITS ASSURANCES ET GESTION D'ACTIFS



MARCHÉ ET PRESTATIONS BTOB



MONEXT

NEXTALK

ACTIVITÉS EXTRA-BANCAIRES



Groupe
IZIMMO

Liberkeys



3 avenue d'Alphasis
CS 96 856
35 760 Saint-Grégoire
T-02 99 29 92 00

arkea-credit-bail.com